

La Restauration de toutes choses

Par le Dr. Stephen E. Jones

Prix suggéré:
4.00 \$ par exemplaire

**Publié par:
God's Kingdom Ministries
6201 University Ave. N.E.
Fridley, MN 55432 (USA)**

Il est permis de copier et de citer tout ou partie de cette publication à des fins non-commerciales.

© Droits réservés 2007
Tous droits réservés
Imprimé aux États-Unis

La Restauration de toutes choses

par le Dr. Stephen E. Jones

Table des matières

Chapitre 1: Juger avec vertu	1
Chapitre 2: Universalisme contre Restaurationnisme	5
Chapitre 3: Les Âges	11
Chapitre 4: Chaque genou se pliera	15
Chapitre 5: Adam contre Jésus Christ	19
Chapitre 6: Toutes choses sous Ses pied	26
Chapitre 7: Les lois de la Rédemption	33
Chapitre 8: L'alliance avec les quatre créatures	38
Chapitre 9: Les prophéties de David	43

Chapitre 1

Juger avec vertu

20 Et il vous enverra Jésus-Christ qui vous a été annoncé auparavant; **21 Que le ciel doit recevoir** [*dechomai*, « accepter, recevoir, prendre »] **jusqu'au temps du rétablissement** [« restauration »] **de toutes choses, dont Dieu a parlé par la bouche de tous ses saints prophètes, depuis longtemps.**

Ac. 3:20 et 21

Une partie de la mission d'Élisée est de « restaurer toutes choses » (Mt. 17:11). L'extrait d'Ac. 3:21 ci-dessus souligne que cette mission de restauration a été annoncée dans tout l'Ancien Testament (« depuis la création du monde »). Nous pouvons par conséquent nous attendre à trouver des allusions à ce sujet aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament.

Le besoin de restauration dans les temps à venir sous-entend que le monde a été corrompu et nécessite une restauration. Le verset stipule aussi que le retour du Christ apportera cette restauration, puisque « le ciel doit Le recevoir » jusqu'au début de celle-ci.

On enseigne aujourd'hui aux Chrétiens que Jésus va bientôt revenir et qu'il est très en colère ! Nous sommes affligés du syndrome « Dieu en colère » cher à Jonathan Edwards, en lieu et place de l'image biblique du Dieu d'amour tel qu'Il s'est manifesté à travers Jésus Christ.

Jésus revient de fait pour juger le monde, puisque tout jugement Lui appartient (Jn. 5:27). Mais jugement n'est pas synonyme de condamnation. Le mot jugement se traduit en grec par « discernement ». Juger veut donc dire dans cette acception « répartir avec justesse la parole de vérité ». Une fois que le juge a entendu les témoins et a fait le tri entre ceux qui disent la vérité et les menteurs, il est en mesure de rendre un jugement pour restaurer l'ordre légitime des choses. Il peut en sus exiger des

réparations du pécheur, tout comme Il peut donner raison au juste ou l'acquitter.

Ces deux types de jugements sont rendus avec un cœur plein d'amour, puisque l'amour tend vers la vérité. Là où il y a offense (péché), l'amour remet le pécheur dans le droit chemin à travers le jugement de la loi. Le cœur de ce pécheur peut être endurci ou égocentrique, bien sûr, et d'un tel point de vue, la loi peut paraître mauvaise, mais cette perception est une illusion. L'objectif de la loi est de corriger le pécheur et de restaurer l'ordre légitime.

Et ainsi, les jugements divins rendus sur terre sont censés restaurer toutes choses, et non les détruire. La loi détruit le péché, pas le pécheur, et les jugements de la loi éradiquent le péché de la Terre, plutôt que de détruire la Terre elle-même.

Si nous aspirons à devenir Ceux-qui-passent-l'obstacle qui aspirent à régner et administrer avec Lui, comme des prêtres de l'âge à venir (Ap. 20:6), alors nous devrions être dès à présent dans notre formation de prêtre. Ceci n'implique pas nécessairement d'aller étudier au séminaire, mais de juger avec discernement. Paul évoque cela dans 1 Co. 6:2 et 3 :

² Ne savez-vous pas que les Saints jugeront le monde? . . . ³ Ne savez-vous pas que nous jugerons les messagers de Dieu? Et à plus forte raison les choses de cette vie!

Beaucoup pensent que seul Jésus jugera le monde. Mais on nous enseigne une version fallacieuse de Mt. 7:1 « *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés* » S'il est vrai que nous serons jugés à notre propre aune (comme le stipule la loi), Paul s'en prend à l'Église Corinthienne qui ne dispose de personne pour régler ses dissensions à la manière de Dieu (1 Co. 5:4,5)

Paul contredisait-il Jésus ? Bien sûr que non. Un croyant mature qui connaît la loi et comprend l'esprit de son Auteur rend des jugements (décisions) justes. Un tel juge prend sa tâche au sérieux, sachant que s'il rend des jugements contraires à la loi divine, il en répondra au cours de sa vie même. Il devra sans doute faire face à un jugement aussi mauvais que celui qu'il a exprimé.

Je le précise, soit dit en passant, parce je l'ai vécu moi-même. Mais pour être passé par là, je remercie aujourd'hui Dieu de m'avoir jugé à ma propre mesure, alors que je jugeais les autres incorrectement. Il m'a enseigné ce que cela signifiait d'être accusé à tort ou d'être jugé plus sévèrement que ce que la loi stipule.

Au cours des époques passées, Dieu a formé des juges pour l'âge à venir, afin qu'ils puissent prendre part au ministère d'Élisée de « restaurer toutes choses », comme Jésus l'a dit. Paul lui-même fut instruit comme juge, et nous avons un bel exemple de son sentiment sur le jugement dans 2 Co. 5:14 et 15 :

14 Car la charité de Christ nous presse, AYANT NOUS-MÊME JUGÉ, que si un seul est mort pour tous, alors tous sont morts;¹⁵ Et Il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui est mort et ressuscité pour eux.

Quel est ce genre de jugement ? Il nous dit que Jésus est mort pour tous, ou au nom de tous. En conséquence, tous sont morts (parce que tous sont identifiés au Christ dans Sa mort). Le résultat est qu'ils ne vivront plus pour eux-même (égoïstement) mais plutôt pour le Christ qui est mort pour eux et s'est relevé ensuite.

Rares sont ceux qui ont bien compris cette idée incroyable, simplement parce qu'elle est trop belle pour être vraie. Paul développe cette idée dans les versets suivants, nous transmettant le message que nous devons transmettre au monde comme ambassadeurs du Christ et de Son Royaume :

18 Or, toutes ces choses viennent de Dieu, qui NOUS a réconciliés avec Lui par Jésus-Christ, et qui nous a confié le ministère de la réconciliation. ¹⁹ Car Dieu était en Christ, réconciliant LE MONDE avec Lui, en ne LEUR attribuant point LEURS péchés; et il a mis en NOUS la Parole de la réconciliation. ²⁰ Nous faisons donc la fonction d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous; et nous vous supplions au nom de Christ: SOYEZ réconciliés avec Dieu!

Voyez comment Paul emploie le « nous » et le « leur ». « Nous » sommes ceux qui sont devenus croyants. Nous sommes les ambassadeurs « leur » apportant un message, c'est à dire

« au monde » des incroyants. Quel est notre message ? « La parole de réconciliation ». Nous devons dire au monde que Dieu « ne leur attribue pas leurs péchés ».

Ce message est si étranger aux Chrétiens d'aujourd'hui que leurs esprits ne peuvent comprendre ce que Paul dit. Ils ont tellement été abreuvés du « Dieu en colère » qui juge les pécheurs qu'ils ont du mal à prendre Paul au mot. Ils se défendent en disant : *« il ne pouvait penser cela, quand on voit tous ces autres versets traitant du jugement divin sur les pécheurs. Nous devons donc nous attacher à ne pas interpréter ceci hors du contexte de tous ces autres versets à propos du jugement divin. »*

Je concède que nous devrions toujours nous attacher à interpréter les choses dans leur contexte, aussi longtemps que nous évitons que le « contexte » ne contredise le présent passage.

Paul affirme que nous sommes ambassadeurs. Un ambassadeur représente son gouvernement, en tant que porte-parole. Comme ambassadeurs, nous représentons Jésus Christ face au monde. Notre message se résume à « Dieu était en Christ, réconciliant LE MONDE avec Lui, et ne LEUR attribuant point LEURS péchés. »

En outre, notre message est un appel pour qu'ILS se réconcilient avec Dieu (verset 20). Il apparaît qu'ils ne sont pas actuellement réconciliés à Dieu, sans quoi la transmission de ce message n'aurait pas lieu d'être. Pourquoi Dieu ne impute-t-Il pas leurs péchés, compte tenu qu'ils ne sont pas encore réconciliés avec Lui ? N'a-t-on pas besoin de croire au Christ et à la Croix pour éviter d'être jugé pour ses péchés ?

Bien sûr que si. Cela est largement mis en évidence dans les Écritures. Nous allons résoudre ce paradoxe apparent dans les pages suivantes.

Chapitre 2

Universalisme contre Restaurationnisme

Jésus dit dans Mt. 7:1, « *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.* » Mais Paul dit dans 1Co. 6:2, « *Ne savez-vous pas que les Saints jugeront le monde?* » Paul blâme l'Église pour ne pas disposer de quelqu'un capable de juger les dissensions à l'intérieur de l'Église. Paul contredit-il Jésus ? Absolument pas.

Nous rendons des milliers de jugements chaque jour. Chaque décision est un jugement, parce que nous choisissons entre le bon et le mauvais chemin. Juger et discerner ont la même racine en grec. Nous avons besoin de la bénédiction du discernement spirituel pour juger de ce qui vrai et de ce qui faux. De plus, Dieu a créé une autorité (Ro. 13:1 et Jn 5:27) pour régler les dissensions entre les hommes. Le message de Jésus était un appel à ne pas juger d'un point de vue personnel mais de faire appel au discernement par l'Esprit. En ce sens, le jugement ne sera pas le nôtre mais celui du Père.

Il y a ceux qui professent que tout jugement est faux, ne faisant aucune distinction entre discernement et condamnation. De même, ils ne font aucune distinction entre rendre un jugement imparfait sorti de l'esprit de l'homme et le jugement parfait venu de Dieu.

Ceux qui ont peur d'être les juges de Dieu s'effraient en réalité de l'autorité que Dieu a donné à ceux appelés à administrer (en tant que Ceux qui passent l'obstacle). Peut-être que beaucoup de ceux-ci ne sont pas appelés à administrer et n'ont ainsi pas l'onction qui va leur permettre de juger avec vertu. Je peux juste dire que dans mon expérience de Dieu, je constate qu'Il me forme –souvent par un processus d'erreur et d'expérience– pour que je puisse juger grâce à l'esprit du Christ.

La moitié de cette formation consiste à étudier le monde. L'autre moitié consiste à développer les dons spirituels comme la sagesse, la connaissance et le discernement (1 Co. 12:8 -10). Il est important d'étudier les Écritures (2 Ti. 2:15) dans notre recherche de vérité. Mais ce n'est pas assez. Il faut en effet développer notre côté spirituel, car c'est le Saint Esprit qui nous guide vers toute vérité (Jn 16:13).

Nous devons L'adorer en esprit et en vérité, les deux. Beaucoup de groupes se spécialisent dans l'étude de la Bible pour apprendre la vérité, mais ils négligent les dons spirituels. D'autres se concentrent tant sur ces dons qu'ils négligent l'étude des Écritures. La combinaison gagnante est un subtil mélange d'esprit et de vérité.

Beaucoup ont été retenus dans le passé par l'enseignement que la loi avait été dissoute ou « mise de coté ». Ils ne se rendent pas compte que Jésus a prononcé la loi (Mt. 5:17-19) et Paul l'a « établie » (Ro. 3:31). Paul pose avec force l'idée que la loi n'a JAMAIS été faite pour nous justifier, mais pour nous apprendre ce qu'est le péché (Ro. 3:20). Jean l'affirme haut et fort : « le péché est sans-loi .» (1 Jn. 3:4)

La mise de coté de la loi est une conséquence de la légalisation du péché par les hommes, afin qu'ils puissent commettre leurs péchés en toute impunité du châtement divin. Si notre gouvernement suivait l'exemple de l'Église (comme il l'a fait), il légaliserait les péchés sexuels, l'avortement et le « droit » des officiels du gouvernement à mentir au nom de la sécurité nationale. D'autres insistent pour légaliser certaines drogues, ce qui, en cas de succès, éliminerait une bonne dose de « péché » aux États-Unis, et qui réduirait la population carcérale.

Paul explique que « Là où il n'y a point de loi, il n'y a point de violation » (Ro. 4:15). Pour qu'il y ait péché encore faut-il qu'il existe une loi pour l'interdire. Mettre de coté la loi est un moyen de l'homme pour légaliser ou décriminaliser le péché. Le chemin de Dieu est de reconnaître la loi et d'expier totalement, comme Jésus le fit sur la croix.

Avec ceci en tête, revenons au message de Paul dans 2 Co. 5 et sur le ministère de la réconciliation. Paul dit au verset 19 que notre message est que Dieu ne leur attribuera pas leurs péchés. La vue de l'universaliste, comme elle a été échafaudée voici quelques siècles, est que la loi a été mise de coté depuis la Croix. Et par conséquence, plus aucun péché ne peut imputé au monde. Sans loi, il n'y a pas à répondre du péché, puisque Paul écrit dans Ro. 3:19 :

¹⁹ Or, nous savons que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la Loi, afin que toute bouche soit

fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu.

C'est une chose de dire que le monde ne connaît plus le péché ; et c'en est une autre de dire que Dieu n'impute pas leurs péchés à leurs coupables. La première affirmation dit que le péché n'existe plus ; la seconde reconnaît l'existence du péché mais explique que Jésus a payé l'amende du péché sur la croix. La première détruit la loi, la seconde respecte suffisamment celle-ci pour payer ce qu'elle exige.

L'universalisme cherche à sauver l'humanité en supprimant la loi, ce qui rendrait sa violation impossible, sans considération de ce qu'un homme pourrait faire à son prochain. Les événements du 11 septembre 2001 ? « Ce n'était pas un crime » diraient ils. Le meurtre n'existe pas parce que la loi contre celui-ci a été révoquée sur la croix.

Évidemment, je ne prêche pas l'universalisme, je prêche le « restaurationnisme », et puisque je suis l'inventeur du mot dans ce contexte, j'ai le privilège de le définir : Il s'agit de la croyance en ce que la création sera restaurée et réconciliée avec Lui, sans que la loi soit mise de côté, mais en s'amendant totalement. En outre, si Jésus a obtenu le FAIT du salut pour tous les hommes, la DATE de celle-ci et dépend de quelle « escouade » (grec tagma) à laquelle chacun appartient. 1 Co. 15:22 et 23 :

²² Car, comme tous meurent en Adam, de même tous les élus revivront en Christ; ²³ Mais chacun en son propre rang. [tagma, « escouade »].

Plus d'une résurrection est programmée, La première escouade sera celle de ceux appelés à régner et à administrer avec Lui (Ap. 20 :4-6). La seconde sera celle de ces croyants qui sont élevés au milieu de tous les incroyants (Jn. 5:28, Lu. 12:46) sur le Grand Trône Blanc (Ap. 20:11-13). Ce second groupe de croyants manquera la première résurrection et ne règnera pas avec le Christ durant les mille ans de la l'Âge des Tentés à venir. Cependant, ils seront certainement « *sauvés mais comme au travers du feu* » (1 Co. 3:15). Jésus a spécifié dans Lu. 12:46-49 que les serviteurs du Seigneur qui auraient maltraité les autres recevraient des coups de fouet avant leur récompense.

L'universalisme cherche à sauver l'humanité en supprimant la loi, ce qui rendrait sa violation impossible, sans considération de ce qu'un homme pourrait faire à son prochain. Les événements du 11 septembre 2001 ? « ce n'était pas un crime » diraient ils. Le meurtre n'existe pas parce que la loi contre celui-ci a été révoquée sur la croix.

La troisième escouade est celle des incroyants eux-mêmes, après que soit purgé le temps de leur jugement, parce qu'il y aura un jubilé à la fin du temps selon la loi, au cours duquel toute la création sera libérée dans la glorieuse liberté des enfants de Dieu (Ro. 8:21).

La première distinction entre l'Universalisme et le restaurationnisme se situe dans cette thématique du jugement. Le premier ne tient compte d'aucun jugement, ou des actions passées, et rend le développement spirituel non nécessaire et inutile en fin de compte. Le second, reconnaît la réalité et la gravité du péché, s'amende complètement en accord avec la loi pour la réconciliation avec la création, et cependant sauve les croyants par la foi et les incroyants à travers les jugements, la discipline, et le développement spirituel.

Les jugements de Dieu sont établis dans la loi elle-même. Dans la loi, il n'y a aucun péché passible d'une torture dans un feu au sens littéral. Le feu est la « loi ardente » elle-même (De: 33.2). Sa parole est comme un feu (Jé. 23 :29), parce qu'il purifie, et débarrasse des scories, et façonne un produit fini parfait. Ce qui est évident surtout dans le fait que les coups de fouets reçus par les membres du second groupe sont décrits en termes de « feu », même s'ils ne sont pas brûlés au sens littéral. Lu. 12:49 se conclut sur cette phrase de Jésus :

⁴⁹ Je suis venu mettre le feu sur la terre; et combien je désire qu'il soit déjà allumé!

Jésus n'attendait pas avec impatience le jour où les hommes seront torturés dans un feu véritable pour l'éternité. Le « feu » qu'il envoyait sur Terre était déjà défini dans les versets précédents comme plus ou moins de coups, inspirés directement de la loi dans De. 25:2 et 3,

² Si celui qui a tort a mérité d'être battu, le juge le fera jeter par terre et battre en sa présence, selon la gravité de son crime, d'un certain nombre de coups. ³ Il le fera battre de quarante coups, pas davantage; de peur que si l'on continuait à le battre au-delà, par un châtement excessif, ton frère ne fût méprisables à tes yeux.

Il y avait une limite au nombre de coups qu'un pécheur pouvait recevoir pour ses forfaits, tout comme il y avait une limite au nombre d'années pendant lesquelles les criminels étaient réduits en esclavage. La loi du jubilé limitait la durée de l'esclavage et de la déshérence à 49 ans (Lé. 25:10). Telle est la grâce dans la loi du jubilé et dans celle des coups de fouets. La justice de Dieu ne contient pas de châtement infini. Mais pour autant, la grâce de Dieu ne vient pas sans justice.

Ainsi, à la fin du « lac de feu », quand le « feu » a rempli son rôle, le péché a été éradiqué et la Création restaurée. La loi ne condamne personne à être torturé, parce que la torture se trouve seulement justifiée dans les traditions des hommes. À la place, les incroyants (criminels) seront « vendus » et placés sous l'autorité de l'homme vertueux qui leur enseignera la vertu par la discipline (et si nécessaire) par le travail. Mais même pour les criminels, il y a un jubilé, car le jour venu, toute dette (responsabilité du péché) sera effacée, et chaque homme se verra restituer son dû (Lev. 25:40,41).

Le dessein de Dieu pour la création sera réalisé, et Dieu sera un succès, pas un échec.

Le Jubilé est la loi de grâce, selon laquelle la dette de chaque homme sera effacée qu'ils l'aient payée ou non. Le temps qui précède ce Jubilé est un temps de jugement et de discipline pour le pécheur, durant lequel il apprend la vertu. És. 26:9 :

⁹ ... lorsque tes jugements seront rendus sur la Terre, les habitants du monde apprendront la justice.

Le prophète avait compris le but de la loi divine et savait qu'elle servait à amener les hommes à la repentance et à la restauration, et non à les détruire ou à les torturer sans fin. La loi laisse la possibilité au pécheur d'être « vendu » à un autre (Ex. 22:3). Le juge choisit la durée de la sentence en fonction de

la dette que le pécheur a contracté envers ses victimes. Dans ce cas, bien sûr, la dette sera trop élevée pour que quelque pécheur puisse la rembourser, quel que soit le nombre d'années qu'il purge. C'est pourquoi il devra attendre le grand Jubilé de la Création avant de recevoir l'héritage que Dieu a préparé pour lui.

Le point principal à intégrer, cependant, est que la loi allie la merci à la justice. La loi contient une limitation au jugement du péché. C'est pour cette raison que le Nouveau Testament parle souvent de jugement *éonien*, c'est à dire un jugement qui tient compte du temps, ou un jugement pendant l'éon (âge). Bien qu'*éonien* soit souvent inexactement traduit par « éternel » ou « infini », ce n'est pas la vraie signification du mot. La traduction littérale de Young de Mt. 25:46 s'énonce ainsi :

⁴⁶ Et ils iront aux afflictions pour un temps, les justes iront à la vie pour un temps.

Le Dr Young reconnaît que le mot d'origine grec *éonien* se réfère à un éon, ou âge, pas à l'éternité. Si l'Écriture parle partout d'un jugement à venir, elle ne parle nulle part de jugement éternel. Une telle idée vient d'une interprétation erronée de la loi par l'esprit de l'homme et des hommes. Des hommes tels que Scofield évoquèrent la « sévérité sans pitié » de la loi, sans réaliser que les lois des hommes sont souvent sans pitié, comme par exemple les visions infernales d'une torture infinie dans un véritable feu. Les hommes estiment la justice de Dieu sévère et trouvent la leur plus clément. Il s'agit là d'une illusion née de l'orgueil de l'homme.

Chapitre 3

Les Âges

Le substantif grec *aion* signifie un « éon » ou un « âge ». Sa forme adjectivale est *aionios*, ce qui veut dire « pour un temps » ou « appartenant à un âge ». Au début du cinquième siècle, quand Jérôme traduisit le Nouveau Testament grec en Vulgate latine, il disposait de deux mots latins qui étaient des équivalents approximatifs d'*aionian*. Il s'agissait d'*aeternum* et de *seculum*.

Aeternum a donné notre « éternel » et *seculum* a donné « séculier » (terrestre). *Aeternus* avait un double sens: (1) temps infini, et (2) un âge ou une période de temps limitée. Ceci figure dans une note de bas de page de *la Cité de Dieu* de Saint-Augustin, XXII, i, qui explique,

« Les mots "éternel" et "éternité" du latin *aeternus*, *aeternitas*, se rattachent à *aevum*, qui signifie À LA FOIS "temps infini" et "période de temps", dans le second cas, le mot plus courant est *aetas*. »

Saint Augustin lui même était un contemporain de Jérôme au cinquième siècle, mais il ne savait pas le grec. Peter Brown écrit dans son livre, *la Vie de Saint Augustin*,

« l'incapacité de Saint-Augustin à apprendre le grec fut un handicap énorme du système éducatif de la fin de l'empire Romain ; il est le seul philosophe latin de l'Antiquité à être complètement ignorant du grec. »

Il existe au moins quatre traductions qui explicitent *aionian* correctement. Young le traduit littéralement par « durant un temps ». Rotherham, dans sa *Emphasized Bible*, par « observant un temps ». L'*Emphatic Diaglott* de Wilson et le *Concordant New Testament* conservent le mot grec tel quel, *aionian*.

Je le précise afin que personne ne s'imagine que je l'ai inventé moi-même. Le mot rend donc l'idée d'une période de temps indéterminée, qui, comme le précise le Dr Bullinger dans la note 129 de sa *Companion Bible* « peut être limitée ou prolongée en fonction du contexte ». Pour d'autres citations d'exégètes, voir le chapitre 5 de mon livre, *The Judgements of the Divine Law* (*Les Jugements de la loi divine*).

Une des tragiques conséquences de la mauvaise traduction d'*aionian* fut la compréhension faussée des Âges et plus spécifiquement de « l'Âge », qui était une allusion à l'Âge messianique à venir (Ép. 2:7). La remarque de Mc 10:30 est d'un intérêt particulier, lorsque Jésus dit « et dans l'*aion* à venir, la vie *aionian*. »

L'âge à venir est appelé l'âge messianique, parce que nous savons que le Christ va venir deux fois, nous interprétons cet âge messianique comme le temps de sa seconde venue. Je pense qu'il s'agit de la période de mille ans d'Ap. 20:6. Je l'appelle l'âge des Tentés, qui suit la première résurrection.

Ceux de « Ceux-qui-passent-l'obstacle » qui seront ressuscités en premier seront les premiers à recevoir l'immortalité pendant « l'Âge ». Le reste des morts, cependant ne sera pas aussi chanceux, mais devra attendre la fin de l'Âge.

Ainsi, la Bible nous somme de revenir à la vie pendant « l'Âge ». Mais malheureusement, cette phrase est généralement mal traduite par « vie éternelle », comme s'il s'agissait d' « immortalité ». En conséquence de quoi nous passons à côté du sens réel de cette phrase. Bien sûr qu'il s'agit d'obtenir l'immortalité, mais il nous est dit de nous efforcer de devenir un de Ceux-qui-passent-l'obstacle afin que nous puissions recevoir cette immortalité à l'occasion de la première vague de résurrections. Ainsi, nous avons la vie éternelle pendant « l'Âge » à venir et nous n'avons pas à attendre mille ans.

En bref, *aionian* a trait spécifiquement à la DURÉE, pas à la QUALITÉ de la vie. Il s'agit de vie immortelle PENDANT L'ÂGE, pas l'immortalité elle-même.

Selon Mt. 25:46 (Version King George) :

⁴⁶ Et ils iront aux afflictions éternelles, les justes iront à la vie éternelle.

Éternelle(s) vient du mot grec *aionian*. *The Cambridge Bible Commentary*, de A.W. Argyle, précise à propos de Mt. 25:46,

« 46. *châtiment éternel*, i.e., châtiment caractéristique de l'Âge à venir, ne signifiant pas qui dure éternellement. »

« *vie éternelle*, i.e., la vie qui appartient à l'Âge à venir, la vie pleine et riche est un compagnonnage avec Dieu. »

Le châtement *aionian* est programmé pour l'âge qui suivra l'âge à venir, puisque le Jugement du Grand Trône Blanc aura lieu à la fin de l'âge à venir. Toutefois la vie *aionian* (lire ci-dessus) est certainement une référence à l'Âge à venir. Pour cette raison, Celui-qui-passe-l'obstacle aspire à la vie éternelle dans l'Âge messianique à venir.

Quelques aspects de cette thématique sont ardues et j'ai dû simplifier autant que possible. J'ai déjà évoqué le concept de la première résurrection et de l'Âge des Tentes de 1000 ans dans d'autres écrits tels que *The Purpose of Resurrection (le But de la résurrection)*. J'espère que la plupart d'entre vous aura grâce à cela les connaissances de base nécessaires.

Mon idée directrice est d'attirer votre attention sur le fait que quand vous lisez « éternel » ou « infini » dans la Bible, vous ne devez pas l'interpréter littéralement. Le mot grec *olam* et son équivalent grec *aionian* signifie exactement « un âge, une période de temps indéfinie ». La pensée hébraïque du temps de Jésus était orientée vers la venue du Messie, à la suite de laquelle, Il régnerait avec Son peuple dans un grand Shabbat millénaire. L'idée est exprimée dans la phrase, « l'Âge » et « le Royaume *aionian* » (2 Pi. 1:11).

Les éléments « DE SON ROYAUME » n'auront pas de fin bien sûr (Lu. 1:33). Mais l'Âge du royaume est l'Âge final avant que le grand jugement ne change le cours des événements sur Terre. Ce qui est rendu par la phrase hébraïque *olam va'ad*, « pour cet âge et au-delà ». (employée dans Ex. 15:18; Ps. 9:5; Ps. 10:16; Ps. 45:6; Da. 12:3)

La traduction de Jérôme, mal interprétée par Saint-Augustin a éradiqué la compréhension des Âges au sein de l'Église latine, et cela s'est perpétué dans les traditions modernes. Il demeure cependant quatre traductions qui offrent la véritable signification d'*aion* et d'*aionian*.

Une étude plus complète de ceci est menée dans le chapitre 5 de *Judgments of the divine law (Les Jugements de la loi divine)*. Il y a aussi une étude des premiers pères grecs de l'Église au

chapitre 6 de ce même livre, qui montre qu'ils pensaient que la condamnation des pécheurs serait temporaire, et son but était de purifier les pécheurs afin qu'ils puissent être sauvés.

Certains pères de l'Église (comme Augustin) s'inscrivirent en faux, postulant que la condamnation était éternelle. Plus tard, l'Église romaine tenta de réconcilier les deux écoles. Grâce aux concepts de purgatoire et d'enfer. Dans les deux cas cependant, le feu est présenté littéralement, plutôt que comme une image de la loi divine.

Une fois que nous comprenons comment nous en sommes arrivés là aujourd'hui, nous pouvons facilement voir les erreurs du passé et effectuer les corrections nécessaires dans notre façon de penser.

Chapitre 4 Chaque genou se pliera

Il existe un chant chrétien de prière et d'adoration, connu dans le monde entier, et intitulée *Viens, le temps est venu de prier*. Beaucoup de chants liturgiques sont des lieux communs et contiennent souvent des erreurs ou des mésinterprétations, mais cette chanson en particulier est vraie. Cependant la plupart des Chrétiens ne réalisent pas ce qu'ils chantent. On trouve les paroles suivantes dans cette chanson:

*One day every tongue will confess You are God.
One day every knee will bow.
Still the greatest treasure remains for those
Who gladly choose You now!*

*Un jour chaque langue Te reconnaîtra, mon Dieu.
Un jour chaque genou se pliera.
Mais le plus grand trésor est pour ceux
Qui t'ont déjà choisi pour eux!*

Ces paroles se basent sur deux passages: Ph. 2:10, 11 et 1 Ti. 4:10. Le premier proclame :

¹⁰ Afin qu'au nom de Jésus, tout ce qui est dans les cieux, et sur la Terre, et sous la terre, fléchisse le genou,¹¹ Et que toute langue confesse que Jésus-Christ est l'Éternel de gloire et Dieu le Père.

Paul citait lui És 45:23-25 :

²³ J'ai juré par moi-même [le serment de Dieu], et la Parole est sortie de ma bouche en justice, et elle ne sera point révoquée: C'est que tout genou fléchira devant moi, et toute langue jurera par moi; ²⁴ C'est qu'on dira de moi: La justice et la force sont à l'Éternel seul! À lui viendront, confondus, tous ceux qui s'irritaient contre lui.²⁵ Toute la postérité d'Israël sera justifiée par l'Éternel, et elle se glorifiera en lui.

Ici Dieu promet que chaque genou se pliera et que chaque langue jurera par Lui. Ceci, bien sûr, se passera le jour du jugement du Grand Trône Blanc, quand il n'y aura plus

d'incroyants. Le prophète parle ensuite du peuple de son époque, et au verset 25, « Toute la postérité d'Israël sera justifiée par l'Éternel. »

Il s'agit des mêmes Israélites qui se sont montrés si incroyants que Dieu a envoyé toute la nation en exil en Assyrie et a divorcé de celle-ci (Jé. 3:8). Ésaïe a vécu pour voir ce jour, et a probablement écrit ce passage quelque temps après ce grand divorce. Il savait certainement que ces Israélites n'étaient pas justifiés dans leur foi pendant leur vie terrestre. Il dit pourtant que ce jour-là, tout Israël sera JUSTIFIÉ, ce qui ne vient qu'AVEC LA FOI.

Beaucoup voudraient cependant nous faire croire, qu'en dépit de leur justification, ces pécheurs seront perdus pour toujours dans le jugement à venir. Il n'y a aucun passage dans la Bible stipulant que nous pouvons obtenir notre salut seulement dans cette vie actuelle. L'Église a souvent cité Hé. 9:27, « *Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, et après cela vient le jugement.* » Elle se base sur ce verset pour affirmer que cette vie est notre seule opportunité de justification. Mais lisez ce verset vous-même. Il ne dit pas cela.

Il est vrai que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite vient le jugement quand ils sont relevés devant le Grand Trône Blanc. Mais Paul dit que chaque langue « jurera que Jésus Christ est le seigneur pour la gloire de Dieu le père ». Dans 1 Co. 12:3, il écrit : « *Personne ne peut dire Jésus est le seigneur, sauf par le Saint .Esprit* » Alors ne laissez dire personne que leur confession était en dehors des œuvres du Saint Esprit. Paul ajoute dans Ro. 10:9 :

⁹ Elle dit que si tu confesses de ta bouche que Jésus est le seigneur, et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé.

Il appartient à la gloire de Dieu, établie par un serment divin, que chaque langue jure qu'il est le Seigneur en ce jour. S'ils jurent cela, il s'agit d'une profession de foi rendue possible par le Saint Esprit. En fait, il est inconcevable que quiconque refuse de croire ou puisse refuser de croire face aux pleins pouvoirs et à la majesté de Dieu Lui-même. Il y a eu beaucoup de revirements sur Terre, où des hommes s'effondrent en pleine rue en confessant

leurs péchés après être passé devant un édifice où se manifestait puissamment l'esprit de Dieu. Et Combien de plus le jour du jugement du Grand Trône Blanc ?

Quand j'étais jeune, j'ai souvent entendu qu'il n'y avait pas de seconde chance. Dans un sens c'est vrai, puisque Dieu ne laisse rien à la *chance*. Mais même la loi donne aux hommes une seconde opportunité de se justifier. La fête de la Pâque est une célébration de la Croix et de l'agneau de Dieu qui mourut pour les péchés du monde. Nous conservons Pâque aujourd'hui, sans verser le sang dans notre maison, mais en appliquant le sang de l'agneau dans nos cœurs et nos esprits (notre « maison »). C'est ainsi que nous sommes « justifiés par la foi ».

Mais dans No. 9:9-11, Dieu révèle à Moïse que si un homme ne pouvait observer Pâque le premier mois, il devait le faire le second. Ce qui prophétise de la seconde opportunité de justification.

¹⁰ Quand quelqu'un d'entre vous, ou de votre postérité, sera souillé pour un mort, ou sera en voyage, au loin, il ne laissera pas de célébrer la Pâque à l'Éternel.¹¹ Ils la feront le quatorzième jour du second mois au crépuscule, entre les deux soirs.

Ce que nous pouvons interpréter ainsi : une personne qui touche la mort (« un corps mort ») se rapporte en fin de compte à nos corps mortels, le « corps de la mort » (Ro. 7:24). Les croyants sont ceux sont revenus de la mort à la vie (1 Jn. 3:14) et sont purs par la Parole qui leur a été dite (Jn. 15:3). Les incroyants sont toujours impurs parce qu'ils ont touché un corps mort. Mais même cela recevra une seconde chance plus tard, selon la loi de Moïse, qui est l'expression d'un Dieu de merci.

Deuxièmement, si une personne dans un long voyage (de Dieu), comme le fils prodigue de Lu. 15, lui aussi recevra une seconde chance pour observer la Pâque. Ces dispositions sont prévues pour le plus grand bien de l'humanité, qui est encore morte dans ses péchés et dont les cœurs sont loin de Dieu.

Quand Dieu fait un serment, nous devrions en prendre bonne note. Son serment dans És 45 ne se base sur aucune condition. Il s'agit simplement d'une déclaration sur ce que Dieu fera par Sa

propre volonté. Ce serment est similaire à celui de No. 14:21, où Il promet, « Tant que Je vis, tout le Terre sera remplie de la gloire du Seigneur. »

Un tel serment ne se base pas sur la volonté de l'homme ou sur la volonté de la chair, mais seulement sur la volonté de Dieu (Jn. 1:13). Cela ne veut pas dire qu'Il force quiconque à être justifié ; il fera en sorte que chacun soit désireux d'être justifié. Certains seront justifiés dans leur vie, beaucoup le seront le jour du jugement du Grand Trône Blanc. Ceux qui L'ont accepté avant seront récompensés en conséquence. Ceux qui l'ont accepté plus tard seront « sauvés mais par le feu » (1 Cor. 3:15).

Ce qui nous amène au second verset sur lequel la chanson citée plus haut se base. 1 Ti. 4:10 :

10 Nous endurons, en effet, tant de travaux et tant d'oppressions, parce que nous espérons au Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, particulièrement de ceux qui croient.

Il ne dit PAS que Dieu est le sauveur de tous les hommes – pardon ! je veux dire de tous les croyants. Il ne dit PAS que Dieu est le Sauveur de tous les hommes, SURTOUT des croyants. Le mot est « particulièrement ». La *Concordance* de Strong explique que ce mot signifie « surtout (dans son acception la plus forte) »

Paul utilise ce terme dans Ph. 4:22 : « *Tous les Saints vous saluent, et particulièrement ceux de la maison de César.* » En d'autres termes, il existe un salut spécial de ceux de la maison de César, mais tous les saints envoient leurs salutations.

Dans le même esprit : « *Il est la Sauveur de tous les hommes, particulièrement de ceux qui croient* ». Il existe un salut spécial pour les croyants, mais Il sauvera tous les hommes.

Ainsi que le dit la chanson « *Mais le plus grand trésor est pour ceux qui t'ont déjà choisi pour eux !* » Ceux-qui-passent-l'obstacle seront relevés à la première résurrection pour régner avec Lui. Les croyants seront récompensés et les incroyants jugés au Grand Trône Blanc. Mais seront sauvés à la fin.

Chapitre 5

Adam contre Jésus Christ

L'enseignement de Paul le plus complet sur la résurrection se trouve dans 1 Co. 15. Les 21 premiers versets décrivent la résurrection d'une manière qui laisse entrevoir sa formation initiale de Pharisien. La différence première est qu'il le prouve par la résurrection de Jésus, ce qu'aucun Pharisien n'aurait jamais osé faire. Leurs opposants, les Saducéens, rejetaient l'idée de résurrection, étant influencés par les Grecs qui pensaient que la matière était impure et que le but de l'humanité était de se débarrasser de ce corps « mauvais ». Ils enseignaient que la mort nous délivrait de ce corps de mort de sorte que, si nous en étions dignes, nous puissions aller au ciel et vivre dans un corps spirituel. Si nous nous en montrions indignes, nous serions réincarnés dans un corps de chair afin d'avoir une seconde chance de nous parfaire par évolution morale.

Dans 1 Co. 15:22 et 23, après avoir utilisé la résurrection du Christ pour prouver que nous serions aussi ressuscités, Paul porte son enseignement au niveau suivant, en abordant la portée de la résurrection.

²² Car, comme tous meurent en Adam, de même tous vivront en Christ; ²³ Mais chacun en son propre rang; [tagma, « escouade »].

Ici Paul compare Adam avec le Christ, deux hommes différents. Adam a péché ; le Christ non. Le péché d'Adam a apporté la mort à tous et a assujéti la création tout entière à la vanité ; la vertu du Christ a rendu la vie à tous et a libéré la Création tout entière.

La comparaison réside dans le fait que chaque action des hommes a un effet opposé sur la création. Toutefois le mot « comme » signifie qu'il y a quelque chose de similaire dans cette affirmation. Adam et le Christ ne sont pas les mêmes, le péché et la vertu ne sont pas similaires, la mort et la vie sont contraires, le seul facteur qui les rend similaires est le « TOUS » attribué à chacun de ces deux hommes.

Même si le péché a apporté la mort à TOUS les hommes et a assujéti la Création tout entière à la vanité (Ro. 8:20), alors la vertu du Christ a rendu la vie à TOUS les hommes et la liberté toute la Création. « *La Création a été soumise à la vanité involontairement* », c'est à dire, contre sa propre volonté, choix ou décision. Cela fut la conséquence malheureuse du péché d'Adam, pas d'un des nôtres.

Cela est par la loi du Commandement, ou Autorité. Les décisions d'un seul dans l'Autorité affectent tous ceux des rangs inférieurs, pour le meilleur ou pour le pire. Ainsi Selon Ro. 5:12 :

¹² C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort; de même la mort s'est étendue sur tous les hommes, SUR LEQUELS [eph ho] tous pèchent.

Paul explique dans Ro.5 que le péché d'Adam nous a été imputé à tous. Ce qui signifie que nous avons été tenus responsables du péché d'Adam. Comme si nous l'avions commis. Nous sommes légalement coupables, et tous les hommes ont reçu leurs peines pour le péché d'Adam. Cette peine était la mort, ou la mortalité. En devenant mortels, ou soumis à la mort, nous devenons moralement faibles, ou malades, et ceci, en retour, nous a amenés à pécher. Nous avons reçu la mort : *sur lesquels tous pèchent*.

La plupart des traductions, à commencer par la Vulgate de Jérôme, disent « *parce tous pèchent* » ou « *parce que nous avons tous péché* », comme pour dire que nous sommes devenus mortels parce que nous avons péché. Cela est incorrect. Nous péchons parce que nous sommes mortels, et pas le contraire. Nous sommes nés mortels avant d'avoir l'opportunité de pécher de nous-mêmes.

Nous sommes mortels à cause du *péché d'Adam*, pas à cause de notre propre péché.

Les traducteurs ont mal compris Paul parce qu'ils pensaient que Paul avait commis une erreur. Ils pensaient qu'il contredisait son affirmation de Ro. 6:23, « *la punition du péché est la mort* ». Ils ne comprirent pas que la punition du péché d'Adam fut la première mort (mortalité), qui fut en conséquence transmise à

tous les hommes, et que la punition de nos propres péchés est la seconde mort, celle du jugement de la loi du Grand Trône Blanc.

Comment, dès lors, les traducteurs ont-ils pu mal comprendre (ou ne pas être d'accord avec) l'apôtre Paul ? Cela a commencé il y a près de 1600 ans.

Quand Jérôme a écrit la vulgate latine vers 400 après J.C., il a traduit la dernière phrase de Ro. 5:12 par « parce que nous avons tous péché » au lieu de « sur lesquels tous ont péché »

The Jerome biblical Commentary, page 307, précise que cette traduction présente un sérieux problème en ce sens que Paul se contredit lui-même dans le même verset.

“Une difficulté fréquente est que cela semble faire dire à Paul dans le verset 5:12c'-d quelque chose de contradictoire à ce qu'il dit dans 12:a-b. Au commencement du verset, le péché et la mort sont imputés à Adam ; mais maintenant la mort semble être la faute de l'homme.”

Le manque de compréhension de Jérôme est une tare également répandue chez la plupart des traducteurs modernes. Très peu ont compris que Paul parlait de deux types de mort : la première comme résultat du péché d'Adam, et la seconde comme résultat de notre propre péché.

L'important est que la transgression d'Adam a été rachetée par le Christ, dont la vertu et l'acte vertueux sur la Croix ont rendu la vie à toute la Création. Ces deux actes ont été effectués en dehors de nous-même, pas de notre volonté. De même que nous avons partagé toutes les conséquences du péché d'Adam avant que nos volontés soient formées, nous partageons tous le salut apporté par l'acte vertueux de Jésus, qui a été opéré en marge de notre volonté. Tout comme le péché d'Adam a rejailli sur la mort de chaque homme, l'acte vertueux du Christ a permis à l'homme de retrouver la vie en fin de compte.

Le seul avertissement donné dans 1 Co. 15:23 est celui-ci : « *mais chaque homme à son propre rang* ». Tous n'accéderont pas à l'immortalité au même moment. Jésus a rendu possible le FAIT de notre réconciliation universelle, mais la DATE est déterminée par notre volonté et nos actions, Ceux-qui-passent-l'obstacle recevront la vie *éonienne* (« la vie dans l'Âge ») au

cours de la première résurrection (Ap. 20:4-6) afin qu'ils puissent régner avec Lui pendant les mille ans de l'Âge des Tentés.

Le reste des croyants se verra attribuer la vie (immortalité) lorsque ces mille ans seront finis. Il s'agira là du moment de la résurrection générale, quand TOUS ceux qui restent dans les tombes « entendront Sa voix et reviendront » (Jn. 5:28,29). Ceci inclura les incroyants et le reste des croyants qui ont manqué la première résurrection.

Ceux qui rejété le Christ durant leur vie sur Terre, comme la grande majorité de l'humanité qui n'a jamais eu l'opportunité de L'entendre durant la vie, le reconnaîtront comme le Seigneur devant le Grand Trône Blanc. Même ainsi, ils seront jugés en fonction de leurs actions (Ap. 20.13). Parce que tout péché est considéré comme une dette, le grand juge déterminera la dette de chaque homme, en fonction de son péché et selon à son niveau de connaissance (Lu. 12:48), et le condamnera ensuite à être « vendu » selon la loi de Ex. 22:3. L'acheteur sera un de « Ceux-qui-passent-l'obstacle », qui aura le caractère de Jésus Christ, quelqu'un à qui aura été donné la vertu et la responsabilité d'enseigner la vertu au pécheur, par l'exemple personnel et par la force si nécessaire. Ce jugement durera jusqu'au jubilé de la Création.

Cette période d'esclavage biblique (être un serviteur) est la réponse de la loi aux débiteurs. Tous les jugements de la loi sont appelés « feu ». La totalité de ces jugements est appelée le « lac de feu » (Ap. 20:14).

Personne ne sera torturé, parce que la torture ne fait pas partie de la loi biblique, pas plus qu'elle n'est ni un fruit de l'Esprit, ni en adéquation avec la caractère de Dieu ainsi que l'a révélé le Christ. Certains pourront recevoir 40 coups de fouet, selon la loi mentionnée par la parabole de Jésus de Lu. 12:48, mais cela, Jésus l'appelle un « feu » dans le verset 49.

Tous les pécheurs sont responsables devant la loi et seront vendus aux élus du Christ, et entreront à leur service comme serviteurs ou esclaves. Mais parce qu'ils manifesteront parfaitement l'amour du Christ, les élus traiteront chacun d'entre eux avec l'amour de Dieu et seront chargés de la responsabilité de leur enseigner les chemins de Dieu. Ainsi, És. 26:9 précise :

29 . . . car, lorsque Tes jugements seront rendus sur la Terre, les habitants du monde apprendront la justice.

Le feu est la Parole de Dieu, tout comme la « loi ardente » (De. 33:2). Il s'agit de la manifestation du caractère vertueux de Dieu lui-même, parce qu'il s'est manifesté à Israël seulement comme un feu. Il est « feu consumant » (De. 4:24). Quand il vient dans un baptême de feu, son objectif est de détruire la chair et de revivifier nos corps mortels (Ro. 8:11)

Le feu est aussi la gloire de Dieu, qui couvrira la Terre comme les eaux recouvrent la mer. Les eaux recouvrent cent pour cent de la mer, et sa gloire couvrira cent pour cent de la Terre.

La Création elle-même gémit sous l'oppression du péché, et attend avec impatience l'apparition des fils de Dieu (Ro. 8:19). Tout dans la Création, et pas seulement l'humanité, sera affecté par l'acte de vertu de Jésus Christ. De même qu'Adam reçut la domination sur toutes choses et se soit vu attribuer le commandement sur celles-ci, le Christ, dernier Adam, a reçu le commandement sur tout.

Quand Adam a péché, lui, sa femme et ses enfants furent vendus pour payer la dette qu'il ne pouvait pas payer. En fait, toute sa domination fut vendue pour payer sa dette, et ce fut encore insuffisant. Jésus en a parlé dans la parabole de Mt 18:25 :

25 Et parce qu'il n'avait pas de quoi payer, son maître commanda qu'il fût vendu, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, afin que la dette fût payée.

Jésus vint comme dernier Adam pour lever la malédiction et payer la dette intégrale qu'Adam ne pouvait payer. En faisant cela, il a racheté non seulement Adam, mais aussi sa femme et les enfants (descendants) et la domination tout entière (la Création). Tout ce qui avait été perdu avec Adam a été racheté par le Christ. C'est pourquoi 1 Jn. 2:2 souligne :

2 C'est lui qui est le sacrifice pour nos péchés; et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour la totalité du monde.

Supposez que vous achetiez un magasin plein de marchandises. Seriez-vous satisfait si vous trouviez seulement quelques objets épars sur les rayons quand vous venez en prendre possession ? Bien sûr que non. Si vous avez racheté tout le magasin, vous n'aurez de cesse d'obtenir tout ce pour quoi vous avez payé. Jésus a payé pour les péchés du monde entier avec son sang, qui vaut plus que toute la Création. Il ne sera pas satisfait tant qu'il n'aura pas obtenu tout ce pour quoi qu'il a payé.

Dans Mt. 13:44, Jésus prononce une parabole pour nous enseigner combien son œuvre sur la croix serait totale :

44 Le royaume des cieux est encore semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme a trouvé et qu'il cache; et dans sa joie, il s'en va et vend tout ce qu'il a, et achète ce champ-là.

Dans le verset 38, Jésus dit que le champ est le monde. Nous savons d'Ex. 19:5 qu'Israël était le trésor particulier de Dieu, Jésus lui-même est l'homme de la parabole, qui cherche et trouve les brebis égarées de la nation d'Israël (Ez. 34:11). Quand un homme trébuche par hasard sur le trésor enterré dans le champ, le trésor appartient de droit à celui qui l'a trouvé. Pour cette raison, l'homme de la parabole ne pourrait pas en premier lieu prendre le trésor sans au préalable acheter le champ. Passer outre serait du vol.

Ainsi Jésus trouva Israël et afin d'accéder à ce trésor particulier, il achète le champ, LE MONDE. Ce faisant, pour autant qu nous considérons le trésor comme étant Israël en tant que nation ou des Chrétiens, ils représentent une partie de l'humanité cachée du monde. Quelque que soit notre opinion, une chose est claire : Jésus a racheté le monde entier pour obtenir le trésor.

Toute chose fut soumise à l'autorité d'Adam (Gé. 1:26-28). Ps. 8:6 répète cela, « *tu as mis toutes choses sous Ses pieds* » Adam a tout perdu, mais le dernier Adam a tout racheté. Ainsi le Nouveau Testament applique cela au Christ dans Hé. 2:6-8, sous les pieds duquel toute chose a été justement placée. En fait, le psaume 8:6 est l'Écriture la plus citée dans le Nouveau Testament. Pour cette raison, il devrait être considéré comme le concept le plus important à étudier.

Chapitre 6

Toutes choses sous ses pieds

Quand Dieu a créé toutes choses, Il a dit « bien » à chaque étape de Sa Création et « très bien » tout à la fin (Gé. 1:31). Le péché ne fut pas placé dans la Création mais a été une invasion ultérieure, pour ainsi dire. Avec le temps, les hommes pensèrent que le mal était inhérent à la Création et que la matière elle-même était mauvaise.

Bientôt ils bâtirent des idéologies autour de ce malentendu, dans lesquelles le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, l'esprit et la matière s'opposent les uns aux autres éternellement. La chute de l'homme a été interprétée comme étant une question de lumière se mêlant aux ténèbres et de bien se mêlant au mal. Ainsi le but logique de l'histoire, dirent-ils, fut de séparer ces deux royaumes séparés en leurs domaines respectifs.

Leur théologie dualiste supposait que le bien et le mal étaient des royaumes qui existeraient toujours. Le but final de l'histoire était de séparer les hommes dignes du ciel ou de l'enfer, et tout le mal et les ténèbres pourraient continuer pour toujours, comme une tache noire dans la Création de Dieu.

Au cinquième siècle après J.C., l'Église s'était abondamment abreuvée de cette théologie non-biblique et avait commencé à l'adopter officiellement dans ses enseignements et à persécuter tous ceux qui contredisaient cela. Ce fut une des plus tragédies de tous les temps de la pensée chrétienne.

À mon avis, le péché est temporaire. Parce qu'il a un début, il aura aussi une fin. Toute l'idée de « restauration » implique que l'histoire est un processus selon lequel Dieu nous montre où mène le péché avant de restaurer toutes choses sous Ses pieds comme cela était au commencement. À travers ce processus, nous gagnerons plus de maturité que celle que nous avons à nos débuts. Dans Gé. 1:26, nous lisons :

²⁶ Puis Dieu dit: Que l'homme soit désigné l'image unique, avec une ressemblance distinctive, et qu'il domine les poissons de la mer, et les oiseaux des

cieux, et le bétail, et toute la Terre, et tous les êtres rampants qui glissent sur la Terre.

Ceci était le mandat de commandement livré à l'homme, et ce fut le début de l'autorité de l'homme, agissant sous la souveraineté de Dieu. Le péché, bien sûr, fit de l'homme un débiteur aux yeux de la loi, et il fut vendu en servitude comme « esclave de péché » (Ro. 6:17). Avec lui fut vendue sa femme, ses enfants (descendants) et sa domination tout entière, qui était la Terre.

Techniquement il fut vendu à la Terre elle-même, en devenant un homme terrestre, doté d'un esprit charnel. C'est pourquoi Gé. 3:17 souligne « *maudit soit le sol à cause de toi* ». Le verset 19 dit « *Tu mangeras le pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes à la terre* ». Dans la loi divine (Ex. 22:1-4), un voleur devait être vendu pour son vol, s'il ne pouvait rembourser son crime. Celui qui acquerrait le voleur acquerrait le fruit de son labeur pour un période bien déterminée, et pour cela il devait aussi rembourser la victime.

Le fait qu'Adam ait dû travailler pour la Terre jusqu'à sa mort - et même à ce stade, la Terre lui demanderait des comptes - montre que la Terre était le racheteur légal dans ce cas. La Terre, bien sûr, était bien incapable de rembourser la dette d'Adam. Elle fut ainsi également maudite. Une période malédiction s'étend toujours sur des cycles de 414 ans. Dans ce cas, le Déluge déferla sur la Terre (pour dette impayée) après 4 x 414 ans. Une étude des généalogies de Gé. 5 montre que le Déluge eut lieu 1656 ans après Adam, soit 4 x 414.

Cette loi révèle aussi le principe de rédemption, parce que celui qui achète un débiteur (avec ce qu'il doit) était connu comme un racheteur. Jésus, bien sûr, était un grand racheteur, qui paya pour le péché d'Adam et celui du monde entier (1 Jn. 2:2). Ce que la Terre ne put faire, Jésus le fit. Paul explique ceci dans Ro. 6, où il rappelle aux croyants qu'en vertu de la loi de rédemption, ils étaient maintenant libres d'arrêter de pécher, parce qu'il avaient été rachetés par un prix qui couvrait cela.

Ils devaient à présent servir leur nouveau maître, plutôt que de continuer dans le péché. La loi de la rédemption met ceci en évidence dans Lé. 25:53, disant du débiteur racheté, « *Il sera*

avec lui comme un mercenaire à l'année », lui étant le racheteur. La loi de rédemption ne libère pas le débiteur, mais lui donne un nouveau maître. En d'autres termes, nous devons maintenant servir Jésus puisqu'Il nous a rachetés. Nous n'avons aucun droit de continuer dans le péché pour que puisse revenir la Grâce. Nous avons seulement été libérés des exigences (ou lois) du Péché, qui est ici symbolisé comme notre maître précédent.

Pour en revenir à notre sujet précédent, Adam a perdu son autorité sur la Terre à cause du péché, tant et si bien que la Terre hérita de son autorité qu'elle exercerait désormais sur lui. La loi de rédemption du Lé. 25:49 laissait la possibilité au débiteur de payer lui-même sa liberté, « s'il prospère, il peut se racheter lui-même ». Dans le dernier sens, bien sûr, aucun homme ne peut se racheter lui-même de la servitude du péché. Il s'agit d'une dette impayable. Pour cette raison, le monde entier tomba sous cette loi, c'est à dire sous la peine infligée par cette loi, `savoir décréter la servitude l'homme envers la Terre.

Jésus vint comme notre proche avec le droit de rédemption, étant originaire aussi bien de la graine d'Abraham et de la chair et du sang d'Adam (Hé. 2:14). Le prix de la rédemption était sa vie, son sang sur la croix, ce qui, d'ailleurs valait beaucoup plus que ce que ce que toute l'humanité devait payer pour sa dette. Il avait pourtant décidé de payer ce prix pour racheter l'humanité et Sa création.

En vertu de la loi de rédemption, la Création tout entière devint donc son serviteur, puisqu'il l'avait rachetée et obtenu le droit divin de recevoir la domination qu'Adam avait perdue. Nous lisons dans Hé. 2:7-9 :

⁷ Tu l'as fait moins distingué que les messagers; tu l'as couronné de gloire et d'honneur, et tu l'as établi sur les ouvrages de tes mains;⁸ Tu as mis toutes choses [panta] sous ses pieds. Car Dieu lui ayant soumis toutes choses, n'a rien laissé qui ne lui soit soumis; or, nous ne voyons point ENCORE maintenant que toutes choses lui sont soumises.⁹ Mais nous voyons couronné de gloire et d'honneur ce JÉSUS, qui, par la mort qu'il a soufferte, a été fait moins distingué que

les messagers, afin que par la grâce de Dieu il souffrît la mort pour chacun de nous.

La première moitié est une citation du Ps. 8:4-6, qui est, en retour, une référence au mandat de domination d'Adam sur la Terre. Le livre des Hébreux applique cela à Jésus lui-même, en nous disant que toute la Création (*panta*) lui a été soumise. Le « tout » est traduit plus loin afin d'éviter tout malentendu : « *Car Dieu lui ayant soumis toutes choses, n'a RIEN laissé qui NE lui soit soumis* »

Mais aujourd'hui, nous ne voyons toujours pas toutes les choses qui lui sont soumises (verset 8). Il y a toujours beaucoup de péchés et de rébellion sur Terre. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il ne les a pas déjà rachetés. Cela ne veut pas dire qu'ils seront perdus au final, parce que cela signifierait qu'ils ne lui étaient pas soumis dès le départ. Mais malgré cela le FAIT de la réconciliation a déjà été établi sur la croix. Il s'agit juste d'une question de temps avant que cela ne soit manifesté sur Terre.

Citer à nouveau le Psaume 8 révèle la portée de l'autorité du Christ également dans Ép. 1:21-23 :

²¹ Au-dessus de toute principauté, de toute puissance, de tout pouvoir, de toute domination, et de tout nom qui se puisse nommer, non seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir.²² Et il a mis toutes choses [panta] sous ses pieds, et l'a donné pour Chef suprême de l'Église,²³ Qui est son corps, et la plénitude de celui qui remplit tout en tous.

Dans 1 Co. 15:22-28, Paul explique le concept de restauration de toutes choses dans le moindre détail. Premièrement, il établit la thèse dans le verset 22 :

²² Car, comme tous meurent en Adam, de même tous revivront en Christ;

Ensuite, il montre que tout ne sera pas « fait vivant » en même temps. Le verset 23 dit « chacun à son propre rang »,. Nous avons vu plus tôt comment le mot rang se référait au mot grec *tagma* qui signifie « escouade ».

Paul poursuit en expliquant qu'à la fin, le Christ « *doit régner jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous Ses pieds* ». (verset 25). L'expression « sous Ses pieds » signifie les soumettre, afin qu'ils deviennent ses serviteurs. Enfin, Paul révèle la fin de la matière, après que toute l'humanité ait été assujettie au Christ dans Son royaume. Les versets 26 et 27 énoncent:

**²⁶ L'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort;²⁷
Car Dieu a mis toutes choses sous ses pieds.**

Il est important de comprendre que la mort est le DERNIER ennemi qui sera abolit, pas le premier. La majorité de l'eschatologie moderne se base sur l'idée que le christ va bientôt revenir, et qu'alors tous les saints seront relevés des morts, et que la mort sera ainsi abolie.

Certains sont cependant plus proches de la vérité en disant que le Christ régnera pendant le millénaire jusqu'au Grand Trône Blanc, et qu'alors la mort sera abolie lors de la résurrection générale. En d'autres termes. Ils disent que toutes choses seront sous Ses pieds à la fin du millénaire.

Le problème de ce point de vue est qu'il y a une «seconde mort» qui existe après le jugement du Grand Trône Blanc (Ap. 20:14) qui soumet les incroyants au « lac de feu ». Malheureusement, Paul ne fit pas de claire distinction entre les deux types de mort dans ces explications sur l'abolition de la mort. Ce qui laisse planer le doute sur le type de mort qui sera abolie. Mais si nous considérons la mort en général, alors cela doit se rapporter à la deuxième, et non à la première (mortalité).

Le doute est levé seulement lorsqu'on relie l'abolition de la mort avec la sujétion de toutes choses à Ses pieds dans le verset 27 :

²⁷ Car Dieu a mis toutes choses sous ses pieds. Or, quand Il dit que toutes choses lui sont soumises, il est évident que celui qui Lui [Dieu le père] a soumis toutes choses, est excepté.²⁸ Et après que toutes choses Lui auront été soumises, alors aussi le Fils même sera soumis à celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous.

Ces versets, avec Hé. 2:6-8 et Ép. 1:21-23, nous montre qu'il n'y a AUCUNE EXCEPTION (à part Dieu le père) dans la portée de son autorité sur l'humanité et la Création en général. Col. 1:16-20 appuie cette idée :

16 Car c'est en lui qu'ont été créées toutes choses [*ta panta*, "le tout"] dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, soit les trônes, soit les dominations. Tout a été créé par lui et pour lui . . . ²⁰ Et de réconcilier par lui toutes choses [*ta panta*] avec soi, ayant donné la paix, par le sang de Sa croix, tant aux choses qui sont sur la terre qu'à celles qui sont dans les cieux.

En d'autres termes, Dieu a créé « le tout » et a ensuite réconcilié « le tout » avec Lui-même grâce à la croix. Il est fréquent de s'opposer à l'idée que « le tout » signifie ce qu'il veut dire. « On doit le comprendre dans le contexte » insistent-ils. Bien, d'accord, comprenons « le tout » dans le contexte ici. Le contexte définit « le tout » comme ce qui a été créé par Dieu dans les cieux et sur la Terre, visible et invisible, incluant les trônes et les dominations. Merci de m'indiquer quelle part de la Création a oublié Paul ? Ne pas croire les mots sans ambiguïté de l'apôtre Paul relève de l'aveuglement.

Voyez de combien de manières différentes est enseignée la restauration de toutes choses dans les Écritures. Premièrement, il y a la loi du Jubilé, qui annule toute la dette (le péché) à la fin du temps du jugement. Ensuite, il y a les serments de Dieu dans No. 14:21 pour remplir la Terre de sa gloire. En troisième lieu, Jésus dit que s'il était « porté en haut » (crucifié), il tirerait [littéralement : « traîner »] TOUS LES HOMMES à lui. Quatrièmement, Paul cite Ésaïe dans Ph. 2:10,11: « chaque genou » se pliera et « chaque langue » jurera que Jésus Christ est le Seigneur.

Cinquièmement, Paul cite le psaume 8 en de nombreux endroits pour montrer que « le tout » sera soumis au Christ à la fin.

La seule raison qui fait que certaines personnes trouvent les enseignements de Paul gênants réside en ce qu'elles ne veulent pas que tous les pécheurs soient sauvés. Ils donnent leur argent à

l'Église afin de sauver des âmes qu'ils n'ont jamais rencontrées, mais ils refusent que certains le soient, parce qu'ils pensent qu'ils méritent d'être punis pour toujours.

Cela revient à formuler trois objections principales. La première est de dire que certaines personnes sont de si grands pécheurs que leur dette envers la loi excède la valeur du sang de Jésus Christ. Cela revient à dire que le sang de Jésus Christ fut insuffisant pour racheter le péché du monde entier.

La seconde objection dit que le Christ a payé pour le péché du monde entier, mais que la plupart de celui-ci est indélévitable, en raison de la volonté de l'homme. Ce fut le scénario présenté par Moïse dans No. 14. La réponse de Dieu fut que la Terre entière sera remplie de Sa gloire, et pas seulement Israël en tant que nation.

La troisième objection dit que Dieu n'aime pas suffisamment le monde pour racheter la Création avec Son sang. C'est l'idée du rachat des péchés limité. Elle implique que Dieu a choisi un petit nombre d'élus, et a décidé, du haut de Sa propre souveraineté, de bannir tous les autres. Mais Jésus dit dans Jn. 3:16, « *Parce que Dieu a tant aimé le monde* ».

Ceux qui ne veulent pas voir toute l'humanité sauvée sont ceux qui n'ont pas encore l'esprit du Christ. Ceux qui nourrissent de la rancœur dans leurs cœurs contre ceux qui les ont offensés ou mis en tort dans le passé, sont ceux qui ne connaissent pas l'amour du Christ.

Mais ceux qui ont été amenés à connaître le Dieu de la Bible et l'amour dépassant l'entendement du Christ sont ceux que Dieu forme afin de régner avec lui maintenant et durant l'Âge à venir.

Chapitre 7

Les lois de la Rédemption

Quand j'étais un enfant, grandissant comme fils de missionnaire aux Philippines, nous chantions souvent à propos du Christ Sauveur. Ma mère, qui était suédoise, nous apprit une vieille antienne suédoise, « *Merci à Dieu pour mon Sauveur.* » Je me souviens également de Fred Ruhl, Roy Thomas, et du père de Roy, chantant de leurs voix de Stentor un vieil air écrit par Philip Bliss en 1876 intitulé *I Will Sing my Redeemer* (*Je chanterai mon Sauveur*).

*Sing, oh sing, of my Redeemer,
With His blood, He purchased me.
On the cross, He sealed my pardon,
Paid the debt, and made me free.*

*Chante, Oh chante, sur mon Sauveur,
Avec son sang, Il m'a acheté.
Sur la croix, il a scellé mon pardon*

Payé la dette, et m'a libéré.

Il était peut-être communément admis que nous comprenions la définition du mot Sauveur, mais je ne me souviens d'aucun sermon ou étude de la Bible nous enseignant ce qu'était un Sauveur. Et ce fut des décennies plus tard que je l'ai appris, dans la loi de Moïse et que je fus capable d'étendre cette définition au-delà de ma seule personne, à toute la Création.

Vous pouvez acheter quoi que ce soit, mais vous ne pouvez racheter seulement ce que vous avez possédé. Parce qu'on m'avait inculqué nous avons tous été conçus dans le péché et que par conséquent nous étions perdus dès le départ, je croyais que Jésus ne me possédait pas vraiment jusqu'à ce que je devienne un croyant et que je me donne à lui. Je réalisai que Jésus pouvait m'avoir acheté, sans être pour autant mon sauveur. Ou la Bible avait tort, ou j'avais mal compris celle-ci.

Il se trouve que la Bible avait raison. Oui, il est bien mon Sauveur, parce que je fais partie de la Création, qu'il possède parce qu'Il l'a créée. En d'autres termes, l'image était plus grande que toute personne individuelle. Quand Adam fut vendu pour être

serviteur, ses enfants fut aussi vendus, au même titre que toute sa domination (« création »). Pour cette raison. Jésus vint racheter ce qu'Il avait possédé mais qui avait vendu selon la loi divine. Et j'étais juste une partie de ce qu'il avait possédé au début.

« Au commencement Dieu créa les cieux et la Terre » sont les premiers mots de la Bible. Ce verset établit le droit de propriété de Dieu et les droits attenants à cette propriété. Il la possède par droit de création. Comme le dit une autre chanson *This is My Father's World (C'est le monde de mon Père)*. Mais tout fut mis au clou du prêteur sur gage cosmique, afin de payer la dette du péché d'Adam. Et même alors, la Création elle-même avec toutes ses richesses et ses ressources naturelles fut insuffisante pour payer le plus petit péché. Nous entrâmes alors en servitude selon les dispositions de la loi.

Si un homme ne peut rembourser sa dette de péché Il devra être vendu pour son vol (Ex. 22.3). Si un débiteur est acheté par un tiers qui paraît ne pas l'aimer, il est probable que le tiers ne pense qu'à s'enrichir lui-même, plutôt que de se soucier du bien-être de l'esclave débiteur. Mais pour éviter cette situation, un proche détenait le droit de rédemption (Lé. 25:47-49), aussi longtemps qu'il a suffisamment d'argent pour payer la dette. Lé. 25:48 :

⁴⁸ Après s'être vendu, il y aura droit de rachat pour lui: un de ses frères pourra le racheter;

Comme vous le constatez, un ami peut avoir l'argent pour racheter la dette d'un débiteur, mais il ne possède pas pour autant le droit de rédemption. Le maître de l'esclave n'a aucune obligation de vendre son esclave à un tiers, quel qu'en soit le prix. Le droit du maître de l'esclave de ne pas vendre prime sur le droit de rachat d'un ami. Mais si le proche vient avec suffisamment d'argent pour apurer le reste de la dette, le maître de l'esclave n'a plus aucun droit en la matière. Le droit de rédemption du proche prime sur le désir du maître de garder son esclave.

Cette loi est très importante quand on l'applique à Jésus, le sauveur de la Création. C'est pourquoi Jésus dut venir comme un homme de chair et de sang. Hé. 2:11 souligne « *il n'a pas honte de les appeler Frères* ». Les versets 14 et 15 s'énoncent ainsi :

14 Puis donc que les enfants participent de la chair et du sang, il en a aussi de même participé, afin que par la mort il détruisît celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire, l'accusateur;¹⁵ Et qu'il délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient toute leur vie soumis à la servitude du péché.

Le verset 16 dit plus loin qu'il vint plus spécifiquement comme descendant d'Abraham. Ainsi, il vint comme proche sur deux niveaux, premièrement en être de chair et de sang, pour pouvoir se dire proche Sauveur d'Adam, et deuxièmement en descendant d'Abraham, pour pouvoir sauver Israël.

L'idée importante ici réside dans le fait qu'il vint en être de chair et de sang, en fils de l'homme, afin d'assurer son droit de rédemption comme proche d'Adam. La loi dit qu'il avait le droit légal de sauver toute l'humanité jusqu'à Adam, ainsi que toute la domination qu'Adam avait perdue.

Les implications sont énormes. Supposez que vous deviez racheter tout un domaine avec toutes ses possessions. Et quand vous venez le réclamer, disons que vous découvrez le peu qu'il en reste. Seriez-vous satisfait ? Bien sûr que non. Jésus a racheté tout qu'il avait créé avant que cela soit vendu au prêteur sur gage cosmique. Il avait les moyens de la faire, puisque la Création tout entière s'avéra insuffisante pour payer la dette du péché d'Adam, certainement sa vie et son sang valaient beaucoup plus que tous les péchés qui ont jamais été commis depuis Adam jusqu'à la fin des temps.

Jésus avait par conséquent les MOYENS de racheter toute la création, et en tant que proche, il avait le plein DROIT de rédemption. La seule question importante qui demeure est la suivante : Jésus VOULAIT-il racheter toute la création ? ou, comme le prône le Calvinisme, Se contente il de racheter quelques articles qu'il a acheté avec Son sang ?

Il s'agit là d'une question sur la portée de l'amour de Dieu. Aime-t-Il vraiment ce qu'il a créé ? Le veut-Il vraiment ? Ou avait-Il prévu dès le départ de ne sauver qu'une petite partie de Sa Création et de brûler le reste pour l'éternité ?

Combien de fois ai-je entendu prêcher « *Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son unique fils ?* » Et cet enseignement est si souvent accompagné du fait que Dieu aimerait tant pouvoir sauver tout le monde, mais ses mains sont liées parce qu' « Il n'est que Dieu » ?

En d'autres termes, il aimerait beaucoup sauver tout le monde, mais sa propre loi l'en empêche. « C'est un Dieu qui aime, mais c'est juste Dieu » disent-ils. Sa justice ne lui permettra pas de sauver sa création. Ayant étudié la loi, je m'inscrivis en faux. La loi est du côté de Jésus ! La loi de la rédemption l'autorise, en tant que Proche/Sauveur à réclamer ce qu'Il a acheté. Il n'y a rien d'injuste à cela.

Ceux qui professent ces choses-là n'ont jamais étudié la loi de la rédemption. Le seul impératif est de posséder suffisamment d'agent pour pouvoir payer la dette.

Alors où est le problème ? Il n'y a aucune restriction légale.

Il y a, en revanche, une chose la loi ne permet PAS. Elle ne dit pas qu'un homme doit sauver son proche IMMÉDIATEMENT. Il n'y a aucun calendrier attaché à la loi. La loi nous dit seulement que s'il n'est pas racheté durant ces années, alors il doit être libéré le jour du Jubilé. Lé. 25:54 :

54 S'il n'est racheté d'aucune de ces manières, il sortira l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui.

Le temps de la servitude est un temps de Rédemption potentielle. Mais ces années de rédemption s'arrêtent lorsque les lois de la Rédemption sont supplantées par la loi du jubilé. Selon la loi du jubilé, tous les débiteurs seront libérés de la servitude à la fin de chaque cycle de 49 ans. Lé. 25:8-10 nous dit à propos de cette année du jubilé :

8 Tu compteras aussi sept semaines d'années, sept fois sept ans; et les jours de ces sept semaines d'années feront quarante-neuf ans; ¹⁰ Et vous sanctifierez la cinquantième année, et vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants. Ce sera pour vous le jubilé, et vous rentrerez chacun de vous dans sa possession et vous retournerez chacun dans sa famille.

A la fin des sept semaines d'années, le jubilé sera proclamé, et toutes les dettes qui demeurent seront annulées, par la grâce seule. Cela a rendu impossibles les dettes perpétuelles ainsi que les punitions sans fin pour les péchés. C'est la loi de la Grâce dans l'Écriture.

Mais quand nous essayons de transposer ce dessein à la réalité, la plupart des hommes sur Terre refusent d'être sauvés, soit par ignorance de Sa clause ou parce qu'ils l'ont rejetée dans la tentative de se sauver eux-mêmes.

Dieu ne leur imposera pas la rédemption, en dépit de Son amour. Mais il sait qu'à la fin, une fois que le temps de rédemption arrivera à son terme, et après que tous les péchés aient été jugés durant cette époque, Il proclamera le retour en possession sur toute la Création par la loi de jubilé.

Tout ce qui Sien au début Lui sera rendu. C'est écrit dans la loi du jubilé : *« S'il n'est racheté d'aucune de ces manières, il sortira l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui. »*

Chapitre 8

L'alliance avec les quatre créatures

La Bible se concentre principalement sur l'histoire du droit acquit de naissance, qui incluait à l'origine le mandat sur la domination, c'est à dire le droit de régner sur la Terre qui est passé d'Adam aux générations suivantes. Ce mandat de domination s'est arrêté avec Jésus Christ, sous les pieds duquel toutes les choses ont été placées.

Pour cette raison, la Bible relate surtout l'histoire d'Israël et de la Judée. Les autres nations ne sont mentionnées que lorsqu'elles entrent en contact avec eux. Cela ne signifie pas pour autant que Dieu n'a aucune considération pour les autres nations. Adam a reçu une domination sur la Terre entière et pas seulement sur un petit jardin du Moyen-Orient. De même, cette même domination a été donnée à Jésus Christ, qui règne sur tout. És. 54:5 explique que le Sauveur d'Israël est le Dieu de la Terre entière.

La Bible mentionne cinq alliances spécifiques dans un ordre progressif qui donne naissance au grand dessein de porter toutes choses sous les pieds du Christ. La parole du Seigneur s'accomplira toujours, et Dieu fit également de nombreuses promesses et serments également. Mais la première fois que le mot « alliance » est utilisé dans la Bible apparaît à travers Noé dans Gé. 9:9 et 10.

⁹ Quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous, et avec votre postérité après vous;¹⁰ Et avec toutes les créatures vivantes qui sont avec vous, tant les oiseaux que le bétail, et tous les animaux de la terre avec vous, tous ceux qui sont sortis de l'arche jusqu'à tous les animaux de la terre.

Cette alliance n'est pas seulement contractée avec Noé et ses enfants (l'homme), mais aussi avec les oiseaux, le bétail, et les animaux de la Terre. Ils bénéficieront tous de cette alliance au sens quasi littéral. Mais plus que cela, ces quatre catégories d'êtres vivants représentent toute la Terre. La portée de cette alliance est expliquée au verset 16 comme concernant « *l'alliance perpétuelle entre Dieu et tout être vivant, de toute chair qui est sur*

la Terre. ». Le verset 17 dit que l'alliance a été « établie entre moi et toute chair qui est sur la Terre. »

La répétition continue de ceci entre les versets 9 et 17 sert à nous assurer une bonne compréhension de la portée universelle de cette alliance. Toute cette répétition nous fait nous demander si Dieu savait que cela allait manquer à la plupart des hommes.

Les quatre catégories mentionnées ont un chef ou un membre qui les guide. Noé et ses fils représentent l'homme en général ; le roi des oiseaux est l'AIGLE ; le roi du bétail est le BŒUF ; et le roi des animaux est le LION. Ces animaux, apparaissent dès lors comme des représentants de la Création qui entourent le trône de Dieu dans Ap. 4:7

⁷Le premier être vivant ressemblait à un lion; le second être vivant ressemblait à un veau; le troisième être vivant avait le visage comme un homme; et le quatrième être vivant ressemblait à un aigle qui vole.

Il était anciennement admis que ces créatures étaient les bannières (No. 2 :2) des quatre principales tribus d'Israël entourant le tabernacle de Moïse dans le désert. À l'Est se trouvait la tribu de Judas, symbolisée par le lion (Gé. 49:9; No. 2:3); à l'Ouest celle d'Éphraïm, symbolisée par le bœuf (De. 33:17; No. 2:18); au Sud celle de Reuben, symbolisée par l'homme (Gé. 49:3; No. 2:10); et au Nord celle de Dan, l'aigle en vol portant un serpent (Gé. 49:17; No. 2:25).

L'agencement du campement autour du tabernacle sous Moïse était censé refléter sur Terre ce grand temple révélé dans Ap. 4:7. Mais c'était aussi une révélation de l'alliance divine avec toute la Création passée dans Gé. 9.

Il s'agit aussi de la même vision que celle qu'Ézéchiel raconte dans son premier chapitre. Le prophète regardait au Nord (Éz. 1 :4) et vit dans une vision le trône de Dieu avec les quatre créatures positionnées comme les tribus d'Israël autour de celui-ci. D'après le verset 10 :

¹⁰ Quant à la forme de leurs faces, ils avaient tous quatre une face d'homme (Reuben),, une face de lion du côté droit (Judas vers l'Est lorsqu'on est face au nord),

tous quatre une face de bœuf du côté gauche (Éphraïm vers l'Ouest),, **et tous quatre une face d'aigle** (Dan).

Ainsi nous avons trois témoins différents : Moïse, Ézéchiël et Jean, qui nous disent que les quatre créatures de l'alliance avec Noé sont représentées autour du trône de Dieu. Bien que les tribus d'Israël le décrivent dans l'ordonnement de leur campement, ils font essentiellement figure de symboles qui représentent la Terre entière. Ce que Dieu a fait avec Israël était le symbole d'un dessein divin beaucoup plus grand.

L'alliance avec Noé est le premier de la Bible, et pose la portée du dessein de Dieu pour la Terre entière. C'est l'Alliance de la restauration de toutes choses, puisqu'il s'agit de l'alliance avec toute créature de chair. Ainsi, à mesure que nous arrivons à la fin, Jean voit une grande vision de réconciliation dans Ap.5

Dans les versets 8 à 12, il voit *Ceux-qui-passent-l'obstacle* (ceux qui « régneront sur la Terre ») en accord avec Dieu, disant au verset 12 :

¹² Ils disaient à haute voix: L'Agneau qui a été immolé, est digne de recevoir puissance, et richesse, et sagesse, et force, et honneur, et gloire, et louange.

Mais Jean voit alors une plus grande compagnie de personnes dans le s versets 13 et 14,

¹³ J'entendis aussi toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, et sous la terre, et dans la mer, et toutes les choses qui y sont, qui disaient: À celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau soient la louange, et l'honneur, et la gloire, et la force aux siècles des siècles.¹⁴ Et les quatre êtres vivants disaient: Amen. Et les vingt-quatre Anciens se prosternèrent et adorèrent celui qui vit aux siècles des siècles.

Dans *The Expositor's Bible*, Vol. 6, p. 854, publiée par Eerdman's Publishing Co., Le Rév. William Milligan, D.D. explique ce qui suit :

“Quelle sublime conception nous avons là ! l'univers tout entier, de l'étoile la plus lointaine aux choses qui nous entourent, est un, un en sentiment, un en émotion, un en expression, un en cœur et en voix. Rien n'est dit du mal. Ni même pensé. C'est dans les

mains de Dieu, qui accomplira Ses desseins souverains en son temps et à sa façon. Nous devons seulement écouter l'harmonie universelle, et voir que cela nous transporte vers les louanges qui en découlent (v. 14).

“La Création rachetée se distingue une fois de plus pour une mention spéciale. Au chap. iv. 8,10, ils commencent le chant, et maintenant nous retournons à eux afin qu'ils puissent le terminer. Toute la Création, homme inclus, pleure, amen. L'Église glorifiée a le cœur trop plein pour parler. Elle peut seulement s'écrouler et adorer.”

Selon le *Commentary on the Whole Bible*, page 567 (Zondervan, pas de date)

“Tout comme au ch. 4.11, les vingt-quatre anciens affirmaient que Dieu était digne de recevoir la gloire, car il avait créé toutes choses, les quatre créatures ratifient par leur amen la dévolution de la Gloire pour Lui de la part de la Création tout entière.”

Il s'agit là d'un aveu étonnant de la part des commentateurs de la Bible, qui sont obligés de dire que toute la Création sera un jour en accord avec Dieu et le glorifiera, grâce au langage clair de Jean, et ce non depuis les tréfonds de l'enfer mais depuis la gloire d'un nouveau ciel et d'une nouvelle Terre.

C'est aussi ce que Paul pensait dans Ph. 2:10 et 11 quand il dit que chaque genou se pliera et que chaque langue jurera la gloire de Dieu le Père. Il n'y a aucune gloire à forcer tout le monde à dire la vérité. La gloire réside dans le fait que toute la création sera en ACCORD avec un « AMEN ! » retentissant. De fait, le dessein de Dieu ne sera réalisé que lorsque les quatre créatures diront amen à la gloire de Dieu.

Toutes les autres alliances renforcent celle que Noé a contractée et précise les détails du dessein divin. L'alliance avec Abraham nomme les personnes À TRAVERS QUI ce dessein divin se réalisera. En l'occurrence à travers la semence d'Abraham, d'abord physiquement et spirituellement, qui sont les ambassadeurs du christ porteurs de la parole de réconciliation au reste du monde.

Plus tard, l'alliance avec Moïse pose les normes de vertu vers lequel chacun devra tendre. Les dix commandements sous l'ancienne alliance se transforment en dix promesses de la

nouvelle alliance. Il y a des promesses qui stipulent que nous ne devons pas tuer, voler ou convoiter. Dans la nouvelle alliance, Dieu prend sur lui la responsabilité d'amener tous les hommes à la perfection. La loi, y compris dans son esprit et dans son intention, est prophétique de ce que notre nature donnera à voir ce jour là.

L'alliance avec David établit le trône, c'est à dire QUI régnera sur le Royaume. La plus grande domination, bien sûr est attribuée à Jésus Christ lui-même, qui reçut le mandat de domination, ce qui était la demande de la maison de Judée, et plus spécifiquement de David.

En fin de compte, la nouvelle alliance a été ratifiée par le sang du Christ sur la croix pour rendre toutes les autres alliances possibles et pour racheter la Création. Sans la croix, toutes les autres alliances auraient été dissoutes. Col. 1:16-20:

¹⁶ Car c'est en lui qu'ont été créées toutes choses dans les cieux et sur la Terre, les visibles et les invisibles, soit les trônes, soit les dominations, soit les principautés, soit les puissances. Tout a été créé par lui et pour lui. . . ²⁰ Et de réconcilier par lui toutes choses avec Lui, ayant donné la paix, par le sang de Sa croix, tant aux choses qui sont sur la Terre qu'à celles qui sont dans les cieux.

Le contexte de cette grande réconciliation nous apprend que l'expression « toutes choses » signifie « ce qui a été créé dans ce contexte, que ce soit au ciel ou sur Terre. Cela a été créé POUR LUI, et parce qu'Il a racheté tout ce qui avait été perdu par Adam, toutes les choses lui reviendront à la fin. Tel est le magnifique dessein de Dieu pour la Terre.

Chapitre 9

Les prophéties de David

Le roi David était un prophète aussi bien qu'un roi. En tant que roi, il eut de nombreuses années pour contempler le dessein divin réservé aux autres nations que la sienne. Et bien qu'il ait vécu au temps de l'ancienne alliance, il eut une nouvelle perspective d'alliance et a prophétisé en ce sens. Voici ce que David affirme des nations en général. Selon Ps. 66:4 :

⁴ Toute la terre se prosternera devant toi; elle chantera en ton honneur, elle chantera ton nom. [Selah]

Selon Ps. 67 :

¹ Que Dieu ait pitié de nous et nous bénisse; qu'il fasse luire sa face sur nous! ² Afin que ta voie soit connue sur la terre, et ton salut parmi toutes les nations. [goyim]. ³ Les peuples te célébreront, ô Dieu; tous les peuples te célébreront.⁴ Les nations se réjouiront et chanteront de joie; car tu jugeras les peuples avec droiture, et tu conduiras les nations sur la terre. ⁵ Les peuples te célébreront, ô Dieu; tous les peuples te célébreront.⁶ La terre a donné son fruit; Dieu, notre Dieu, nous bénira.⁷ Dieu nous bénira, et toutes les extrémités de la Terre le craindront.

Notez, dans le verset 4, que les nations se « *réjouiront et chanteront de joie* » quand Dieu jugera les hommes. La plupart des gens pensent que le jugement de Dieu sur les nations provoquera de grandes frayeurs et des larmes. Dans le verset 7, nous lisons qu'à la fin Dieu « nous » bénira (à savoir Israël) de sorte que « *toutes les extrémités de la Terre le craindront* ». Nul doute que Pierre avait ceci en tête quand il prêcha, dans Ac. 3:25 et 26

²⁵ Vous êtes les enfants des prophètes, et de l'alliance que Dieu a traitée avec nos pères, en disant à Abraham: Toutes les familles de la terre seront bénies en ta Postérité. ²⁶ C'est pour vous premièrement, que Dieu ayant suscité son Fils Jésus, l'a envoyé pour

vous bénir, en retirant chacun de vous de ses iniquités.

En d'autres termes, Dieu « nous » bénit en retirant de chacun de nous nos iniquités, de sorte que nous puissions disposer d'un témoignage et d'un évangile pour bénir les autres nations. Sans la « bénédiction » de Dieu, nous provoquerions les blasphèmes des autres nations envers Dieu et son rejet par celles-ci (És. 52:5 ; Ro. 2:24).

Selon Ps. 72:11 :

¹¹ Tous les rois se prosterneront devant lui; toutes les nations le serviront.

Ce qui trouve un écho dans Ap. 15:3, 4 dans le chant de Moïse :

³ . . . Et ils chantaient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant: Tes œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur Dieu Tout-Puissant! Tes voies sont justes et véritables, ô Roi des saints!⁴ Seigneur! qui ne te craindrait, et ne glorifierait ton nom? Car tu es le seul Saint; aussi toutes les nations viendront et se prosterneront devant ta face, parce que tes jugements ont été manifestés.

La question du verset 4 est purement rhétorique, car il est inconcevable que quelque personne que ce soit ne craigne pas et glorifie son nom en ce jour. La révélation de la gloire de Dieu à toute l'humanité est juste une question de temps.

Ps. 78:71 évoque « *Israël Son héritage* ». Mais Ps. 82:8 précise :

⁸ Lève-toi, ô Dieu, juge la Terre! Car tu posséderas en héritage toutes les nations.

Toutes les nations sont l'héritage de Dieu, pas simplement Israël ou la Judée. De même, Dieu donnera les nations en héritage aux vertueux, puisque nous lisons dans Ps. 2:8 :

⁸ Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et pour possession les extrémités de la terre.

Dans le Nouveau Testament, nous nous rendons compte que ceci n'est pas donné à ceux qui ont des racines israélites, mais à ceux qui croient en Jésus Christ et qui se montrent dignes de régner sur les nations avec vertu. Jésus affirme dans Mt. 5:5, « *Heureux les humbles; car ils hériteront de la terre* ». Le pré-requis pour participer au règne porte sur la personnalité et non sur la généalogie. En la matière, Jésus a simplement cité David dans Ps. 37:11.

Nous voyons donc que David lui-même comprend que toutes les nations appartiennent à Dieu et forment son Héritage. Il n'a pas l'intention de détruire son héritage, mais de lui donner de la joie grâce à son jugement vertueux.